

les gens et de tous les groupements de la région que j'ai l'honneur de représenter.

"Cela est probablement plus nécessaire en hiver, alors que les montagnes contraignent bien des gens à compter sur le chemin de fer pour se déplacer. Il y a déjà bien des années que le service des trains de voyageurs est complètement discontinué vers les localités d'embranchement comme Rossland, Trail, la vallée de la Slokan, etc. Cependant, le service des trains de voyageurs sur la ligne principale est une tout autre affaire.

En novembre 1957, et, semble-t-il, avec l'approbation du ministère des Transports, les autorités du Pacifique-Canadien ont supprimé sans trop de formalités les wagons-lits et les wagons-restaurants à destination et en partance de la région de Kootenay. Nous soutenons que c'est là une injustice criante et que le ministre des Transports devrait leur demander de rétablir l'ancien service. Nous le faisons pour les motifs suivants:"

Lorsque cette lettre a été écrite, le syndicat a surestimé les pouvoirs que la loi accorde au ministre; il a constaté depuis lors que la question n'était pas tout à fait telle qu'il l'avait pensé.

Un très grand nombre de gens, tant adultes qu'enfants, qui ont besoin de se faire traiter par des spécialistes, médecins ou chirurgiens, sont obligés d'aller dans les grandes villes, à Calgary ou à Vancouver. Le seul moyen qu'ont ces malades alités de voyager, n'importe quel jour de la semaine, est le transport ferroviaire, le voyage par avions étant non seulement incertain mais dans bien des cas peu recommandé pour un malade. Les autres moyens de transport, par la route par exemple, sont trop pénibles pour ces malheureux.

A ce sujet, je puis rappeler que l'hiver dernier, pendant au moins 80 jours, les avions n'ont pu atterrir du tout dans ma circonscription.

Nécessité de voyager

"La Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique, en dépit des démarches du syndicat pour obtenir un bureau d'examen à l'intérieur de la province, exige encore que tous les accidentés qui ont besoin d'un examen et d'un traitement spécial se rendent à Vancouver.

L'ancien combattant invalide se trouve dans une situation analogue puisqu'il est obligé de se rendre à l'hôpital militaire Shaughnessy, à Vancouver. Jusqu'ici, il pouvait voyager d'une façon relativement confortable, grâce au service que le Pacifique-Canadien assurait et qu'il est seul capable d'assurer. Nous prions instamment, monsieur, de faire savoir à la compagnie, qu'elle est responsable à cet égard et de lui enjoindre de rétablir immédiatement le service de wagons-lits et de wagons-restaurants."

Je dirai, à ce propos, que j'ai eu connaissance d'un ou deux cas d'anciens combattants, gravement malades, dont le transport à la côte a dû être retardé, faute de pouvoir utiliser les services en question.

"En janvier dernier, sous prétexte de protéger les équipes des trains et le public contre de prétendus attentats de la part des Doukhobors, on a procédé à une nouvelle réduction du service en limitant le transport des voyageurs, jusque-là quotidien, à deux jours par semaine dans chaque sens. Bien que le syndicat se préoccupe tout autant de la sécurité des cheminots et du public en

général que n'importe quel autre groupe, nous ne sommes nullement convaincus que pareille diminution du service soit motivée."

Je mentionnerai aussi que les cheminots ont chaleureusement approuvé le mémoire et sa présentation au ministre.

"A cause peut-être d'un incident survenu il y a quelques années, alors qu'un employé ou un agent du chemin de fer a été impliqué dans un acte de terrorisme, bien des gens soupçonnent que toute l'agitation et la suspicion qui entourent la secte des Fils de la Liberté des Doukhobors ne constituent qu'un simple subterfuge, une excuse commode qui sert actuellement les perspectives économiques du Pacifique-Canadien.

A ce propos, il est bon de faire observer qu'il n'y a pas eu de réduction du trafic-marchandises. On se demande naturellement si l'intérêt du Pacifique-Canadien pour les équipes de ses trains de voyageurs est bien sincère, puisqu'il ne semble pas se soucier de la sécurité du personnel des trains de marchandises?

Établissement de l'embargo

Nous avons appris de divers cultivateurs et aviculteurs de la région de Kootenay-Ouest que le chemin de fer avait institué ce qui équivalait virtuellement à des embargos sur les expéditions de bétail et de volaille. En réalité, un de nos membres, colombophile, a protesté auprès de notre syndicat, disant que son groupe ne peut plus transporter ses pigeons par chemin de fer et que le seul autre mode de transport qui lui reste, le camion, ne convient pas à ses besoins. Sûrement, les choses sont rendues trop loin quand un groupe comme celui-là se voit exposé à de graves ennuis à cause d'un caprice du Pacifique-Canadien."

Je pourrais dire à ce propos...

Une voix: De quoi donnez-vous lecture?

M. Herridge: J'ai expliqué tout à l'heure que je lisais un extrait du *Daily Times* de Trail, journal conservateur qui appartient à un très proche parent du ministre des Travaux publics. Sur ce dernier point, on a apporté certains redressements à la situation dont se plaignaient l'association des colombophiles et l'association des éleveurs de serins, les deux seules de ma région aux griefs desquelles on ait fait droit.

Ici encore notre syndicat soutient que les besoins de la région des Kootenays sont entièrement négligés, car le Pacifique-Canadien semble refuser d'accorder le service pour lequel on lui a accordé un permis exclusif d'exploitation et qu'il ne respecte pas ses engagements envers cette collectivité et, donc, envers l'ensemble du pays.

Nous vous exhortons, monsieur le Ministre, à user de votre pouvoir de façon à accommoder tous ces griefs et à forcer le Pacifique-Canadien à établir ces services quotidiens qui sont nécessaires et sur lesquels compte la population de tout le sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Le chômage

"En tant que membres d'un syndicat ouvrier, nous devons observer que ces décisions aggravent le problème du chômage croissant au Canada, et dans notre région en particulier. Nous soutenons que, de ce seul point de vue, le Pacifique-Canadien doit collaborer au bien économique en général et qu'en maintenant un service satisfaisant, de cinquante à cent travailleurs retrouveraient un emploi rémunérateur."

[M. Herridge.]